

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Girons (09200)

Réponses de Greg Molhant, au nom de la liste « Liste citoyenne de Moulis »

– le 13/03/2020 à 19:35 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je ne m'engage pas

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

A mettre en oeuvre au niveau de la communauté de communes, avec un budget annuel d'au moins 500'000 euros.

Nos commentaires portaient sur le fait que le questionnaire était axé pour saint Girons et donc pour les listes se présentant pour des communes de plus de 1000 habitants dans lesquelles le panache n'est pas permis. Nous ne sommes pas sur de passer tous ensemble et de pouvoir donc faire avancer les dossiers qui nous tiennent à coeur, et de plus, nous nous engageons sur une liste d'une commune dont nous ne connaissons pas l'état des finances.

A préciser aussi que notre désir est de donner aux moulisiers le pouvoir de décider des priorités de leur municipalité, et que nous ne pouvons donc pas réellement faire de promesses sur base de ce questionnaire.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo qui permette de relier les vallées du Lez et du Haut-Salat à Saint-Girons où la jonction avec les voies vertes venant de Foix et de Prat soit assurée, de même que la liaison vers les voies vertes de Haute-Garonne.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : -

- du carrefour de Kercabanac jusqu'à Eycheil
- depuis Castillon-en-Couserans jusqu'à Saint-Girons
- depuis la fin de la voie verte venant de Prat, au niveau du carrefour du CHAC, jusqu'à l'entrée de la ville de Saint-Girons
- depuis la fin de la voie verte venant de Foix jusqu'à l'entrée de la ville de Saint-Girons

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : usine de la Moulasse, CHAC, zone commerciale de Saint-Lizier et les différents lycées de la ville de Saint-Girons

Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération pour l'ensemble de la communauté de communes : depuis Saint-Girons vers Seix et le Haut-Salat, vers Castillon et la vallée du Lez, vers Prat et la Bas-Salat, vers la Bastide-de-Sérou et le Séronnais.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés, tout particulièrement le projet de "pénétrante" destiné à désengorger l'accès à Saint-Girons depuis la Haute-Garonne, qui mobilise une importante somme du budget public ; cet argent pourrait être alloué à la mobilité douce et aux aménagements cyclables.

pas assez informés sur le sujet, mais en tous cas les sommes publiques allouées à ce type de projet devraient être partagées entre la voiture et les modes plus doux de déplacement

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Cette disposition peut s'appliquer à la ville de Saint-Girons, mais aussi à tous les villages du Couserans.

Action n°10 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en abordant les questions telles que l'instauration d'un stationnement payant ou à durée limitée (type zone bleue), la limitation des possibilités de stationnement dans les rues avec double-sens cyclable, les sanctions pour les véhicules stationnés sur les trottoirs ou l'incitation au stationnement à l'extérieur de la ville (foirail, piscine).

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Une fois par année, dans le cadre de la semaine de la mobilité en septembre

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e